



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



17154410

MONITEUR BELGE

24 -10- 2017

BELGISCH STAATSBAD

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE

12 OCT. 2017

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : 0401.689.866

Dénomination(en entier) : **ÉTOILE SPORTIVE FRASNOISE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**Siège : **Chaussée de Bruxelles, 575 à 6210 LES BONS VILLERS****Objet de l'acte : DÉMISSION D'ADMINISTRATEURS - RENOUELEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS - TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 septembre 2017.

Par décision de l'AGO du 12 septembre 2017, il est acté les résolutions suivantes :

1. Démission de mandat de :

- ~ M. Maurizio BIANCHI en qualité d'administrateur-président
- ~ M. Thierry VERBOUW en qualité d'administrateur
- ~ M. Claude DEVOS en qualité d'administrateur
- ~ M. José HAESEVOETS en qualité d'administrateur
- ~ M. Eric DELHAYE en qualité d'administrateur

2. Renouvellement du mandat d'administrateur de

- ~ M. Éric SUSTENDAL, domicilié rue Reine Astrid, 4 à 6210 LES BONS VILLERS
- ~ M. Angelo INFANTINO, domicilié rue Auguste Sottiaux, 3 à 6211 LES BONS VILLERS

P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 septembre 2017.

Par décision de l'AGE du 26 septembre 2017, il est acté les résolutions suivantes :

1. Transfert du siège social avec effet immédiat à la Rue des Brasseurs n° 1 à 1400 NIVELLES

2. Nomination de :

- ~ M. Stéphane VAN LANDSCHOOT, domicilié Rue des Brasseurs, 1 à 1400 NIVELLES, en qualité d'Administrateur-Président
- ~ M. Carlo ZOSO, domicilié Rue en qualité de Vice-Président
- ~ M. Jean-Marc NAVARRE, domicilié Rue Edmond Aubry, 40 à 6210 LES BONS VILLERS, en qualité de Trésorier
- ~ M. David DE CLERCQ domicilié Rue en qualité d'administrateur

Stéphane VAN LANDSCHOOT
Administrateur-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature